

Monsieur le maire.

Par la présente, je vous transmets les questions concernant le conseil municipal du mercredi 31 août 2022.

Concernant le 4^{ème} point relatif à la DM1 comptable

En dépenses de fonctionnement.

Chapitre 11

D 60611 Eau & assainissement

Réalisé 2021	11 166 €		
Budget 2022	12 000 €		
DM1 2022	10 000 €		
Prévisionnel 2022	22 000 €	soit + 111 %	Pourquoi ?

D 60633 Fourniture de voirie

Réalisé 2021	5 380 €		
Budget 2022	5 500 €		
DM1 2022	10 000 €		
Prévisionnel 2022	15 500 €	soit + 288 %	Pourquoi ?

Chapitre 12

D 64111 Rémunération

Réalisé 2021	842 401 €		
Budget 2022	920 000 €		
DM1 2022	17 000 €		
Prévisionnel 2022	937 000 €	soit + 11,3 %	Pourquoi ?

D 6455 Cotisation assurance personnel

Réalisé 2021	50 008 €		
Budget 2022	52 000 €		
DM1 2022	36 000 €		
Prévisionnel 2022	88 000 €	soit + 76 %	Pourquoi ?

Chapitre 014

D 739115 Reversement Loi SRU

Réalisé 2021	33 329 €		
Budget 2022	38 000 €		
DM1 2022	25 500 €		
Prévisionnel 2022	63 500 €	soit + 91 %	Que faites-vous ?

Chapitre 65

D 654 Pertes sur créances irrécouvrables

Réalisé 2021	0 €		
Budget 2022	0 €		
DM1 2022	12 000 €		
Prévisionnel 2022	12 000 €	J'attire votre attention sur cette dépense qui ne fera qu'accroître en parallèle aux logements sociaux. Il vous appartient de suivre les règlements.	

En dépenses d'investissementt.

D 2115 Acquisition de terrain bâti

Vous prévoyez préempter un bien pour un montant de 320 000 €.

Compris aménagement ou pas ?

De quel bien s'agit-il ?

D 21578 Autres matériels et outillage

L'article 2152 me semble plus approprié pour des travaux. Sinon, quels matériels pensez-vous acquérir pour 160 000 € ?

D 2315 Installations, matériel et outillage techniques

De quel projet initial sont issus les 15 000 € d'en cours ?

Je vous remercie d'avoir l'obligeance de me répondre.

Gilbert Viviet
Conseiller municipal
Groupe « J'aime Poulx »